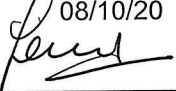
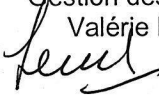


Bureau

Compte rendu succinct

des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de Grand Besançon Métropole le : 08/10/20 	Séance du jeudi 01 octobre 2020 qui s'est déroulée à Grand Besançon Métropole - Salle BARTHOLDI – 2 Rue Gabriel Plançon à Besançon	Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF 
---	--	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 01 octobre 2020 à 18h00 dans la salle BARTHOLDI 2 Rue Gabriel Plançon 25043 à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de GBM.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

R.1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite le Bureau à nommer un secrétaire de séance,

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Marie ZEHAFF secrétaire de séance.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

↳ R.2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Octobre 2020)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par GRAND BESANCON HABITAT – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GRAND BESANCON pour un montant de 223 008,30 €.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.3 - Ajustements techniques - Rémunération d'agents en CDI

A l'unanimité, le Bureau :

- définit dans les conditions énoncées la rémunération afférente :
 - à l'emploi de directeur de département qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
 - à l'emploi de cadre expert qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les avenants aux contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.4 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de technicien qualité sécurité environnement (QSE) au sein du SYBERT à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de concepteur projeteur au sein de la Direction Grands travaux, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de chef de service de médecine préventive au sein de la Direction Santé au Travail et Suivi Social du pôle des ressources humaines à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- le recrutement d'un agent contractuel sur le poste d'Ingénieur Administrateur base de données au sein de la Direction des Systèmes d'Information à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de chargé mission prospective au sein de la Direction Stratégie et Territoire à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- le renouvellement du contrat d'un agent contractuel sur le poste de technicien maintenance et assistance informatique au sein de la Direction des Systèmes et d'Information, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- le renouvellement du contrat d'un agent contractuel sur le poste de technicien branchement – concepteur projeteur au sein du département eau et assainissement, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- l'autorisation de Mme La Présidente, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

↳ R.5 - Initiative Doubs – Soutien financier du Grand Besançon 2020

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon Métropole à Initiative Doubs Territoire de Belfort pour un montant total de 15 000 € au titre de l'activité 2020.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et tout document ou avenant y afférent qui n'en modifie pas l'économie générale.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.6 - Avenant au projet Plug'in Coop porté par la Coopérative d'Activité et d'Emploi « Coopilote »

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant à la convention entre Grand Besançon Métropole et la CAE Coopilote pour un report d'échéance de fin de programme du projet Plug'in Coop ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cet acte.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.7 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 3 000 €, pour la session 2020-2021 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 8 - Panier solidaire

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole à l'association Julienne JAVEL à hauteur de 1650€ pour l'opération « Paniers Solidaires ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.9 - Enseignement supérieur - Subventions UFC - Manifestations scientifiques

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté (Service Sciences, art et culture) :
 - o 4 000 € pour l'organisation de la Fête de la science du 5 au 9 octobre 2020,
 - o 1 000 € pour l'organisation de la Nuit européenne des chercheur.e.s, le 27 novembre 2020.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.10 - Soutien au projet Interreg franco-suisse - Accélère'Health

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve le soutien au projet Accélère'Health à hauteur de 20 000 € sur deux ans ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

↳ R.11 - Fonds "Actions de sensibilisation au développement durable" - Attribution d'une subvention au Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés
Mme PRESSE et M. ORY, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance de l'opération engagée par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés (CBN FC – ORI),
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 994 € au CBN FC - ORI, pour l'organisation de la saison de médiation scientifique sur la thématique des lichens.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R.12 - Accompagnement à la création d'activités agricoles - Attribution d'une subvention à l'Association de formation collective à la gestion du Doubs (AFOCG 25)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le versement d'une subvention à hauteur de 10 000 € à l'AFOCG 25 pour l'organisation d'actions de repérage de porteurs de projets et l'animation de la formation « De l'idée au projet d'installation agricole »,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport

↳ R.13 - Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles - Deuxième session 2020

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution de ces 4 subventions pour un montant total de 8 000 €, dans le cadre du Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles pour la deuxième session 2020 ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.14 - Soutien au dispositif de formation et d'accompagnement dans le domaine des musiques actuelles : attribution de subventions à la Rodia et au Bastion

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution :
 - o d'une subvention de 23 000 € à la RAP Rodia,
 - o et d'une subvention de 22 000 €, à l'association le Bastion.
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annuelle avec la RAP La Rodia, annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.15 - Fonds d'aide Manifestations Sportives - Seconde répartition 2020

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 4 subventions d'un montant total de 3 800 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le second semestre 2020 :

- 300€ au Groupe Spéléologique du Doubs pour les Journées Nationales,
- 1 000€ à Vélo Passion pour la Thormontbou,
- 500€ au Club Alpin Français pour le Trail Urbain de Besançon,
- 2 000€ à Grand Besançon Trail Académie pour les Défis de la Boucle.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°8 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

↳ R.16 – Coopération décentralisée au Burkina Faso – Convention d'objectifs et de moyens 2020 du groupe de travail Ville de Besançon – Grand Besançon Métropole – Ville de Neuchâtel et commune de Douroula

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve le programme de coopération 2020 entre les Villes de Besançon, de Neuchâtel, le Grand Besançon Métropole et la commune de Douroula,
- autorise le versement d'une subvention de 5 000 € pour l'année 2020 au titre des actions en matière d'eau et d'assainissement,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Bureau

Séance du 01 octobre 2020

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Bartholdi – La City 2 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

La séance (partie décisionnelle) est ouverte à 18h00 et levée à 18h15.

Etaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Yves MAURICE

Etaient absents :

Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Anne BENEDETTO, M. Frank LAIDIE

Secrétaire de séance :

Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote :

Mandants : Anne BENEDETTO

Mandataires : Christophe LIME

**Communauté urbaine
Grand Besançon Métropole**

Procès-verbal

Bureau

Séance du jeudi 1^{er} octobre 2020

Salle du rez-de-chaussée de GBM

ORDRE DU JOUR

<u>1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL</u>	3
<u>Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole</u>	3
<u>Rapport n°1 - Désignation d'un secrétaire de séance</u>	3
 <u>Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics</u>	4
<u>Rapport n°2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (octobre 2020)</u>	4
<u>Rapport n°3 - Ajustements techniques - Rémunération d'agents en CDI</u>	4
<u>Rapport n°4 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement</u>	4
 <u>Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique</u>	4
<u>Rapport n°5 - Initiative Doubs - Soutien financier du Grand Besançon 2020</u>	4
<u>Rapport n°6 - Avenant au projet Plug'in Coop porté par la Coopérative d'Activité et d'Emploi « Coopilote »</u>	5
<u>Rapport n°7 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »</u>	5
<u>Rapport n°8 - Panier solidaire</u>	5
<u>Rapport n°9 - Enseignement supérieur - Subventions UFC - Manifestations scientifiques</u>	5
<u>Rapport n°10 - Soutien au projet Interreg franco-suisse - Accélère'Health</u>	5
 <u>Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable</u>	6
<u>Rapport n°11 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution d'une subvention au Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés</u>	6
<u>Rapport n°12 - Accompagnement à la création d'activités agricoles - Attribution d'une subvention à l'Association de formation collective à la gestion du Doubs (AFOCG 25)</u>	6
 <u>Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport</u>	6
<u>Rapport n°13 - Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles - Deuxième session 2020 (subventions inférieures à 23 000 €)</u>	6
<u>Rapport n°14 - Soutien au dispositif de formation et d'accompagnement dans le domaine des musiques actuelles : attribution de subventions à la Rodia et au Bastion</u>	6
<u>Rapport n°15 - Fonds d'aide Manifestations Sportives - Seconde répartition 2020</u>	7
 <u>Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement</u>	7
<u>Rapport n°16 - Coopération décentralisée au Burkina Faso - Convention d'objectifs et de moyens 2020 du groupe de travail Ville de Besançon-Grand Besançon Métropole - Ville de Neuchâtel et la commune de Douroula</u>	7

Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Bureau Séance du jeudi 1^{er} octobre 2020

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à Grand Besançon Métropole, en La City – 2, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 18h15.

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Rapport n°1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Mme LA PRÉSIDENTE.- Je vous propose de vous installer. Bonsoir à tous, et merci de vous installer. Qui veut être secrétaire de séance ?

S'adressant à Mme ZEHAFF. Marie, veux-tu être secrétaire de séance ? Bravo, Marie.

Il y a la vérification du quorum. Qui vérifie ?

M. BAULIEU.- Nous avons bien le quorum.

Mme LA PRÉSIDENTE.- A priori, nous avons bien le quorum. Anne BENEDETTO a donné pouvoir à Christophe LIME que je ne vois pas. Lorine GAGLIOLO, qui nous a fait un joli bébé, est excusée.

Je vous propose plusieurs points en introduction. Le premier concerne les formations. Nous sommes d'accord. Nous sommes sur une formation sur les problématiques de la responsabilité des élus (notamment la responsabilité pénale) et les conflits d'intérêt, formation prévue en amont de la séance du prochain Conseil Communautaire du 15 octobre, de 17h à 18h30. Cette session de formation est à destination de l'ensemble des conseillers communautaires et des maires qui souhaitent y participer. Une seconde session, destinée plus spécifiquement aux membres du Bureau, titulaires d'une délégation, aura lieu en amont du Bureau du 22 octobre, de 17h à 18h30.

Deuxièmement, un rapport intitulé « Élargissement de la composition des commissions thématiques de GBM et désignation de nouveaux membres (conseillers municipaux) » est remis sur table en séance. Ce rapport sera abordé en second point, après les points décisionnels, dans la partie préparatoire. Il sera soumis à l'ensemble des conseillers communautaires lors de l'instance du 9 novembre.

Enfin, nous avons une modification du rapport n°59 sur le « Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) d'eau, d'assainissement collectif et non collectif de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole pour l'année 2019 », modification également distribuée sur table. Les taux des volumes prélevés en eau affichés sur le chapitre 1.1.1 « Prélèvement sur les ressources en eau » ont été modifiés suite à une erreur de calcul.

Vous avez donc deux dossiers sur table qui viennent d'arriver.

Je vous propose de passer au rapport n°2.

**Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population
et moyens des services publics**

Rapport n°2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (octobre 2020)

M. BAULIEU.- Ce rapport peut être présenté très rapidement, puisque vous connaissez le système des garanties auprès des bailleurs qui conduisent des opérations. Il y a ainsi deux opérations Grand Besançon Habitat pour un total de garanties sur un crédit de plus de 223 000 €. Vous avez la précision à tous égards, y compris sur la vérification des ratios prudentiels. Vous avez tous les éléments dans les pages suivantes. Nous n'avons donc pas d'objection à vous proposer sur ce projet de garanties.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Nous soumettons ce rapport au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°3 - Ajustements techniques - Rémunération d'agents en CDI

M. BAULIEU.- La présentation de ce rapport va être également très rapide. S'agissant de ces ajustements techniques, vous savez que c'est la règle pour les CDI : nous procédons à une révision de rémunération tous les trois ans, notamment en ce qui concerne les deux personnes dont il est fait état. Notre ligne de conduite est d'être aussi proche que possible de ce que serait la rémunération d'un statutaire.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Avez-vous des commentaires ? Je n'en vois pas. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°4 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

M. BAULIEU.- La présentation va être rapide également. Il s'agit pour la totalité des postes en question de remplacements suite à des vacances. Je ne vais pas refaire la lecture des intitulés de postes. Vous les avez dans le détail. Il doit y en avoir sept, avec des recrutements pour les circonstances qui vous sont rappelés sur des statuts de contractuel, conformément aux dispositions de la loi de 1984.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Avez-vous des commentaires ? Je n'en vois pas. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme
et numérique**

Rapport n°5 - Initiative Doubs - Soutien financier du Grand Besançon 2020

Mme LA PRÉSIDENTE.- Ce dispositif propose un nombre d'actions, en particulier sous la forme de parrainage, avec notamment un renforcement du réseau d'entrepreneurs dooRezo et un accompagnement spécifique du financement de la croissance des entreprises. Il vous est proposé un soutien de Grand Besançon Métropole concernant :

- un nouveau parrainage auprès de 10 entreprises sur le territoire pour un montant de 5 000 €,
- un renforcement du réseau d'entrepreneurs pour 5 000 €,
- un accompagnement spécifique du financement de la croissance de 5 entreprises pour 5 000 €.

Avez-vous besoin de précisions ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°6 - Avenant au projet Plug'in Coop
porté par la Coopérative d'Activité et d'Emploi « Coopilote »

Mme LA PRÉSIDENTE.- Vous connaissez sans doute tous le travail très précieux de Coopilote qui nous amène à un accompagnement extrêmement intéressant. Il s'agit ici de nous prononcer sur la convention entre Coopilote et Grand Besançon Métropole. Avez-vous besoin de précisions ? Non. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°7 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand
Besançon aux « Entrepreneuriales »

Mme LA PRÉSIDENTE.- Ce rapport concerne le réseau « Entreprendre en Franche-Comté » que vous connaissez. Vous avez les éléments chiffrés. Avez-vous besoin de précisions ? Non. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°8 - Panier solidaire

Mme LA PRÉSIDENTE.- Vous avez ici un dossier qui amène à un soutien en particulier à l'association Julienne Javel qui a vécu un moment difficile. En effet, un de ses bâtiments d'hébergement a brûlé, ce qui met 9 personnes en difficulté. Nous remercions les pompiers d'en avoir sauvées 2 qui étaient vraiment en très grand danger. S'il n'y a pas besoin d'autres précisions, je vous propose de voter ce rapport. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°9 - Enseignement supérieur -
Subventions UFC - Manifestations scientifiques

Mme LA PRÉSIDENTE.- Il est proposé d'accompagner la Fête de la science et la Nuit européenne des chercheur.e.s.

M. VUILLEMIN.- Ce rapport concerne deux subventions, l'une de 4 000 € et l'autre de 1 000 €. Je précise qu'exceptionnellement, cette année, il a été demandé à la Fête de la science qu'une partie de ses événements soit dédiée à des réflexions et une table ronde concernant le Covid. Le cahier des charges est respecté.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°10 - Soutien au projet Interreg franco-suisse -
Accélère'Health

M. SOURISSEAU.- Je vais en dire deux mots. Nous sommes sur un projet structurant et important, visant à accélérer le développement des meilleurs projets d'innovation en santé nés à Besançon en les faisant bénéficier de l'expertise de deux autres partenaires : Lyon et Sion en Suisse. Dans les trois cas, les clusters santé de chaque ville portent le projet. À Besançon, il s'agit du Pôle de Compétitivité des Microtechniques. Nous arrivons donc en soutien financier sur ce projet. À noter que cela permet aussi l'internationalisation des entreprises, notamment des start-up bisontines. Il s'agit vraiment de profiter d'une forme d'enrichissement mutuel.

À noter qu'Accélère'Health poursuit cinq objectifs, dont notamment :

- accélérer les meilleurs projets des trois territoires partenaires,
- - les faire bénéficier des expertises des trois pôles,
- - multiplier les partenariats.

En termes de chiffres concernant Besançon, nous sommes sur un budget global de 158 400 €. Vu que c'est un projet Interreg, nous avons également des cofinancements européens importants. Nous vous proposons donc que Besançon participe à hauteur de 20 000 € sur deux ans, soit 10 000 € pour l'année prochaine et 10 000 € l'année suivante.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

Rapport n°11 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution d'une subvention au Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés

Mme LA PRÉSIDENTE.- Si vous n'avez pas besoin de précision, nous passons au vote.

M. HUOT.- Madame la Présidente, étant président du Conservatoire, je ne prends pas part au vote.

Mme PRESSE.- Je ne prends pas part au vote non plus.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Très bien. C'est noté. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°12 - Accompagnement à la création d'activités agricoles - Attribution d'une subvention à l'Association de formation collective à la gestion du Doubs (AFOCG 25)

Mme LA PRÉSIDENTE.- Françoise, je ne sais pas si tu as un mot particulier à dire ou si nous soumettons au vote.

Mme PRESSE.- Non.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport

Rapport n°13 - Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles - Deuxième session 2020 (subventions inférieures à 23 000 €)

Mme LA PRÉSIDENTE.- Michel, souhaites-tu dire quelque chose de particulier ?

M. JASSEY.- Ce fonds d'aide concerne quatre associations :

- les Voix Intérieures,
- la Plateforme Jeune Public de Bourgogne-Franche-Comté (PLAJE),
- Salsamoondo,
- Tetraktys.

Le montant total s'élève à 8 000 €. Il s'agit d'une deuxième tranche de subventions.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°14 - Soutien au dispositif de formation et d'accompagnement dans le domaine des musiques actuelles : attribution de subventions à la Rodia et au Bastion

Mme LA PRÉSIDENTE.- La Rodia et le Bastion vont être encore en très grande difficulté.

M. JASSEY.- L'objectif est de renforcer les liens entre le Conservatoire, les écoles de musique et la Rodia pour construire un dispositif de formation commun. Traditionnellement, la subvention pour le Bastion s'élève à 22 000 € et pour la Rodia à 23 000 €, pour un montant de 45 000 € prévu au BP.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Très bien, merci beaucoup. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°15 - Fonds d'aide Manifestations Sportives - Seconde répartition 2020

M. JASSEY.- Ce sont des subventions de petits montants. Ce sont ainsi 4 subventions pour un total de 3 800 € répartis comme suit :

- 300 € au Groupe Spéléologique du Doubs pour les Journées nationales,
- 1 000 € à Vélo Passion pour la Thormontbou (Thoraise/Montferrand/Boussières),
- 500 € au Club Alpin Français pour le Trail Urbain de Besançon,
- 2 000 € à Grand Besançon Trail Académie pour les Défis de la Boucle,

Mme LA PRÉSIDENTE.- Très bien, merci beaucoup. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

Rapport n°16 - Coopération décentralisée au Burkina Faso - Convention d'objectifs et de moyens 2020 du groupe de travail Ville de Besançon-Grand Besançon Métropole - Ville de Neuchâtel et la commune de Douroula

Mme LA PRÉSIDENTE.- C'est intéressant. Dans le cadre de notre jumelage, un travail a été fait ensemble. Je sou mets ce rapport au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

.

La séance est levée.